



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 29/06/2022
N°43

Bruno Le Maire et Gabriel Attal félicitent les douaniers de Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Marne-la-Vallée pour les saisies consécutives de tabac totalisant plus de 22 tonnes de tabac de contrebande en 2 jours

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique et Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicitent les douaniers de Clermont-Ferrand et Saint-Étienne qui viennent de saisir 13,6 tonnes de cigarettes de contrebande, et les douaniers de Marne-la-Vallée pour leur saisie de 8,7 tonnes de tabac à narguilé et 146 000 euros issus du blanchiment d'argent.

Le lundi 20 juin 2022, les Brigades de surveillance intérieure de Saint-Étienne et de Clermont-Ferrand en mission de contrôle aux abords d'une zone industrielle de stockage située dans le département de l'Allier, sélectionnent un fourgon d'entreprise. Celui-ci n'obtempère pas aux injonctions d'arrêt et prend la fuite.

Une poursuite s'engage et le véhicule est intercepté. La fouille du véhicule, permet de découvrir 4 palettes de cigarettes de contrebande. Les douaniers poursuivent leurs investigations jusqu'à un entrepôt de stockage à proximité. Ils découvrent 30 palettes de cigarettes supplémentaires, et saisissent au total 13,6 tonnes de tabac de contrebande.

Le Parquet décide d'ouvrir une instruction judiciaire et les trois individus sont mis en examen et placés en détention provisoire ce mercredi 22 juin. L'enquête judiciaire a été confiée, en co-saisine, au Service d'enquêtes judiciaires des finances SEJF et à la Police Judiciaire de Clermont-Ferrand.

Samedi 18 juin 2022, la brigade de surveillance intérieure de Marne-la-Vallée positionnée sur l'A104 procède au contrôle d'un poids lourd en provenance de Belgique. La fouille de la remorque permet la découverte de 7 palettes de tabac à narguilé transportées illégalement, totalisant 4,7 tonnes de tabac de contrebande.

À la suite de cette constatation, un service d'enquête douanier prolonge les investigations dans un espace de stockage situé en Seine-et-Marne. La procédure est concluante et permet la découverte de 4 tonnes de tabac à narguilé supplémentaires et de 146 000 euros en numéraire.

Sur demande du parquet de Meaux (77), les suites judiciaires sont confiées au Service des Enquêtes Judiciaires des Finances (SEJF) pour des faits de détention en bande organisée de tabac manufacturé sans document justificatif régulier et blanchiment.

Placés sous contrôle judiciaire, les trois mis en cause sont convoqués devant le tribunal correctionnel en septembre prochain.

Le 12 mai dernier, la brigade de surveillance intérieure d'Aulnay-sous-Bois interceptait dans des conditions similaires 8 tonnes de cigarettes de contrebande dissimulés dans un véhicule utilitaire puis dans un box de la périphérie parisienne.

Les ministres ont déclaré : " Ces saisies remarquables illustrent le rôle actif des services douaniers qui mettent en œuvre quotidiennement leurs compétences et leurs moyens afin de lutter contre les trafics de tabac. Nous félicitons la mobilisation des douanières et des douaniers de Clermont-Ferrand, de Saint-Etienne et d'Île de France pour entraver les réseaux criminels et protéger notre territoire et nos concitoyens. **En 2021, les douaniers français ont saisi près de 402 tonnes de tabac de contrebande.** Cet engagement permanent témoigne du combat mené par la Douane, administration de la frontière et de la marchandise, contre tous les trafics illicites».

- [**POUR ALLER PLUS LOIN**](#)

- Photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/9H71DM>
- Vidéo : <https://youtube.com/shorts/JUQQRQIPw9g?feature=share>

Contacts presse :

Direction Régionale des douanes de Paris-Est : Stéphane Courtois : 06.64.58.71.21

Direction régionale de Clermont Ferrand : David Taillandier : 09 70 27 32 75

Bureau de la communication : 01 57 53 47 18 - presse@douane.finances.gouv.fr